

UNITÉ AVANCEMENT CHEF 2027

ÉNORME, 5200 POSTES À POURVOIR !

VOIES D'ACCÈS	Volumétrie des postes	Conditions Statutaires Requises (au 1 ^{er} janvier 2027)
EXAMEN PROFESSIONNEL (Voie Classique)	3 647	Être lauréat de l'examen professionnel 9 ans de services effectifs depuis la titularisation.
SUEP (1/5 ^{ème} de la promotion)	1 040	Être lauréat de l'examen professionnel SUEP Être affecté depuis 2 ans sur un poste SUEP 6 ans d'exercice depuis la titularisation
FILIÈRE INVESTIGATION (promotion semi-automatique)	80	7 ans de services effectifs depuis titularisation dont 4 ans en qualité d'OPJ sur un poste cartographié
CHOIX (1/12 ^{ème} de la promotion)	433	12 ans d'exercice depuis la titularisation

- ➔ Les gardiens de la paix promus accèderont au grade de brigadier-chef de classe normale, au 1^{er} janvier 2027.
- ➔ Ils seront reclassés entre le 4^e et le 8^e échelon, en fonction de leurs échelon et ancienneté.
- ➔ Pour rappel, toutes les promotions seront sur place (c.à.d. dans la résidence administrative).

INSCRIVEZ-VOUS !

Suivez-nous

